



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/14

Reçu en Préfecture le : 27/11/14
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 novembre 2014
D - 2014/621**

Aujourd'hui 24 novembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Monsieur Marik FETOUH (présent jusqu'à 17h00), Madame Nathalie DELATTRE (présente jusqu'à 16h00), Madame Mylène VILLANOVE (présente jusqu'à 17h00), Monsieur Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)

Excusés :

Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE

Acquisition de produits, consommables, et petits matériels destinés à l'entretien et l'hygiène des locaux des services de la Ville de Bordeaux et des Etablissements du CCAS de Bordeaux.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de groupement d'achats Ville/C.C.A.S. de Bordeaux et des objectifs fixés en vue de diminuer le budget global de ces marchés tout en maintenant la qualité des produits et services, harmoniser les références des produits ayant la même fonction afin d'en limiter le nombre et garantir un moindre impact global sur l'environnement et la santé, un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de produits, consommables et petits matériels destinés à l'entretien et l'hygiène des locaux a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres, au cours de sa séance en date du 12 novembre 2014, a décidé d'attribuer aux sociétés suivantes les marchés :

- Lot 1 Produits d'entretien courants respectueux de l'environnement et de la santé
Société GROUPE PIERRE LE GOFF
- lot 2 Produits pour le nettoyage de vaisselle et du linge respectueux de l'environnement et de la santé
Société GROUPE PIERRE LE GOFF
- Lot 3 Produits et consommables d'essuyage et d'hygiène corporelle
Société GROUPE PIERRE LE GOFF
- Lot 4 Petits matériels, articles de droguerie et consommables divers pour le nettoyage et l'hygiène
Société GROUPE PIERRE LE GOFF
- Lot 5 Micro fibres et matériels associés
Société PROCIM
- Lot 6 Sacs à déchet
Société GROUPE PIERRE LE GOFF
- Lot 7 Fourniture à usage unique pour la restauration
Société GROUPE PIERRE LE GOFF

Ces marchés à bons de commande, sans montant minimum ni maximum seront conclus pour un an à compter du 2 janvier 2015, reconductibles tacitement trois fois selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 57 à 59 et 77.I du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823 articles 6156 et 2318.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE